

ACTUALITÉS RETRAITE


2 jours

RÉFORME DES RETRAITES : RÉGIME GÉNÉRAL ET COMPLÉMENTAIRE, CONSÉQUENCES POUR LE SALARIÉ ET L'ENTREPRISE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les toutes dernières nouveautés liées à la réforme des retraites 2023 et mises en application au 1er septembre 2023 : décrets d'application publiés en août 2023 relatifs à la retraite progressive, le cumul emploi retraite, les carrières longues, les nouvelles validations de trimestres, les conditions de rachat à tarif préférentiel, le nouveau minimum vieillesse

LES DIFFÉRENTS SITES INTERNET POUR MIEUX COMPRENDRE SES DROITS

- › lecture du relevé de carrière régime général
- › l'estimation indicative
- › comment mettre à jour sa carrière ?
- › mon compte retraite

exemple de lecture de relevés

LE CALCUL DE LA PENSION DU RÉGIME GÉNÉRAL DE RETRAITE

- › Calcul du salaire annuel moyen : prise en compte des 25 meilleures années
- › Nombre de trimestres nécessaires par génération
- › Périodes validées dans le calcul (cotisées, assimilées, rachetées) : conditions de validation de trimestres, nouvelles validations
- › Majoration pour enfants, cas des enfants handicapés, aidant familial

L'ÂGE DE LIQUIDATION : LES CONDITIONS D'OUVREMENT DE DROITS

- › Âge minimum de départ à la retraite : passage progressif vers 64 ans
- › Âge requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein : augmentation progressive de la durée d'assurance
- › Anticipation, prorogation (taux de décote ou surcote)
- › Les départs anticipés
 - carrières longues, salariés handicapés, incapacité permanente : les nouvelles conditions
 - retraite au titre du compte C2P (compte pénibilité) : les nouvelles conditions
 - La retraite pour inaptitude au travail : les différentes situations suite à la réforme de 2023

LES POSSIBILITÉS DE RACHATS DE TRIMESTRES

- › Années d'études, trimestres manquants pour les années incomplètes
- › Rachat à tarifs préférentiels : études supérieures, apprentissage, stages écoles
- › Rachat des périodes passées à l'étranger : bénéficiaires, conditions, barème

Cas pratique : calcul avec rachat de trimestres

LES CONDITIONS DE CESSATION D'ACTIVITÉ ET DE DÉPART À LA RETRAITE

- › Départ volontaire à la retraite, demande de retraite
- › Réforme du cumul emploi-retraite : les nouvelles règles pour 2023
- › Retraite progressive : nouvelles conditions d'attribution à partir de 2023, calcul provisoire et calcul définitif

Exemple d'application de la retraite progressive

LES IMPACTS À LONG TERME DE LA RÉFORME 2019 SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES : RÉGIME AGIRC-ARRCO

- › Régime unique en retraite complémentaire : taux et assiette de cotisations AGIRC-ARRCO
- › calcul des points AGIRC-ARRCO : salaire de référence, valeur du point
- › Liquidation des points Tranche C acquis avant le 1er janvier 2016
- › Majorations pour enfants : les dispositions applicables suivant les dates
- › les conditions de liquidation de la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO

Cas pratique : calcul de retraite à taux plein avec surcote

OBJECTIFS

- Analyser les incidences RH de la réforme en cours, notamment sur la gestion des carrières.
- Définir l'âge et le nombre de trimestres par génération.
- Différencier les différentes validations de trimestres au régime général et de points en AGIRC-ARRCO.
- Distinguer les nouvelles conditions de départ anticipés : carrière longue, handicap, incapacité permanente... et de retraite progressive.
- Mesurer l'impact de la réforme en cours sur l'âge de la retraite.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation 100% opérationnelle pour décrypter les toutes dernières évolutions en matière de retraite
- 2 journées d'actualisation des connaissances à forte valeur ajoutée pour les professionnels RH en entreprise

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel/paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, assistantes sociales

Il est nécessaire de disposer de connaissances techniques des régimes de retraite du secteur privé ou avoir suivi une formation GERESO sur ce thème

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 785 € HT - Réf : RET-ACTR
1 977 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
Les retraites
(remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 1 et 2 février 2024
les 13 et 14 juin 2024
les 16 et 17 septembre 2024

Paris Montparnasse :
les 4 et 5 avril 2024
les 21 et 22 mai 2024
les 6 et 7 novembre 2024
les 9 et 10 décembre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....
Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/	

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO